

EO2
Société anonyme au capital de 2 466 713 €
Siège social : 36 avenue Pierre Brossolette – 92240 MALAKOFF
R.C.S. : NANTERRE B 493 169 932

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 6 JUILLET 2015

Information sur le résultat des votes

Conformément aux dispositions de l'article R 225-106-1 du Code de commerce, nous vous informons que, lors de l'Assemblée Générale Mixte du 6 juillet 2015 :

- 6 actionnaires étaient présents,
- 12 actionnaires étaient représentés,
- 1 actionnaire a voté par correspondance.

Le nombre de voix des actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance était de 2 425 866 voix.

Les résolutions 1 à 7 et la résolution 9 ont été adoptées à l'unanimité des 2 425 866 voix attachées à 1 240 373 actions représentant 50,28 % du capital social.

La huitième résolution a recueilli 2 368 506 voix favorables auxquelles sont attachées 1.207.013 actions représentant 48,93 % du capital social et 57 360 voix défavorables y compris les abstentions auxquelles sont attachées 33 360 actions représentant 1,35 % du capital social.

Le Conseil d'Administration